



**CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

---

## **PRIX MACKY SALL POUR LA RECHERCHE**

### **APPEL À CANDIDATURES**

Édition 2022

**«LA RÉSILIENCE DES ÉCONOMIES DES PAYS DE  
L'ESPACE CAMES FACE AUX CRISES INTERNATIONALES»**

## Contexte

---

Créé en janvier 1968, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement supérieur (CAMES) regroupe vingt (20) pays : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée Équatoriale, Madagascar, Mali, Niger, République Démocratique du Congo (RDC), Rwanda, Sénégal, Tchad et Togo. Son objectif est de promouvoir la recherche et le développement de l'enseignement supérieur en Afrique. Le CAMES souhaite ainsi enrichir les pays membres d'un corps enseignant compétent et résolument porté par des motivations d'excellence dans la formation universitaire, la recherche et l'innovation. Dans l'optique de garantir le niveau international des enseignants du supérieur, et de soutenir la vision du CAMES, plusieurs pays sont devenus membres et contribuent ainsi à la perpétuation de son rayonnement.

Pour donner une orientation singulière à la recherche dans son espace, le CAMES a adopté, lors de la 30<sup>e</sup> session du Conseil des Ministres, tenue à Cotonou au Bénin, en 2013, douze (12) «Programmes thématiques de recherche du CAMES (PTRC)». Ces programmes s'inscrivent dans une dynamique de soutien aux différentes politiques mises en œuvre dans les pays membres, afin d'améliorer non seulement la qualité de la recherche, mais surtout de la transformer en actions concrètes pour l'émergence des pays.

Cinquante-quatre (54) ans après la création du CAMES, l'évaluation des niveaux de développement des pays membres présente certes des avancées louables, cependant de nombreux efforts très importants tels que rapportés par les statistiques, restent à fournir. À titre d'illustration, on note la persistance de nombreux chocs endogènes et exogènes tels que : le changement climatique, la conjoncture économique mondiale, les guerres internes, les crises sanitaires et les coups d'État, qui fragilisent davantage les pays de l'espace CAMES. Ainsi, le taux de croissance moyen de l'ensemble des pays membres du CAMES a été de -0,25 % en 2020. Pourtant, un an avant, ce taux était de 3,68 %. Dans les pays politiquement stables de l'espace CAMES, le taux de croissance moyen était de 4,82 % en 2019.

Cet affaïssement de la croissance dans l'espace CAMES est en partie dû, depuis la fin de l'année 2019, à la crise sanitaire causée par la pandémie de Covid-19 dont les conséquences pèsent lourdement sur les économies au niveau mondial. Il est désormais reconnu que depuis sa survenue, la croissance économique est plus instable, en particulier dans les pays du continent africain. Dans les pays de l'UEMOA, outre la chute drastique du taux de croissance économique, l'inflation a progressé à 4,9 % en 2021. Cette situation d'instabilité économique et financière, a accru pour la première fois depuis une décennie, le nombre de pauvres dans les pays de l'espace CAMES. Pour la Banque Mondiale, depuis 2020, le taux de pauvreté monétaire a augmenté en moyenne de 5 % dans les pays membres.

En matière d'État de droit, les faits sont troublants. En effet, les transitions démocratiques à la tête de l'exécutif dans certains pays ne sont nullement respectées foulant ainsi les constitutions. Selon le *Freedom House*, seuls onze (11) pays africains connaissent une liberté démocratique, vingt-trois (23) sont partiellement libres et vingt-deux (22) ont des régimes autoritaires. Le déficit démocratique qui persiste traduit les conflits observés au sein des formations politiques africaines causant ainsi l'effondrement de l'État. En observant l'indice de défaillance des États fourni par le Fonds pour la consolidation de la paix, basé aux États-Unis, en 2021, trente-deux (32) États africains présentaient les valeurs les plus élevées.

Sur le plan sécuritaire, il faut noter que plusieurs États d'Afrique connaissent des crises persistantes depuis les indépendances. L'Afrique postcoloniale a connu environ quatre-vingt-cinq (85) coups d'État. Ce chiffre peut se situer au-delà de cent (100), dès lors que l'on prend en considération les tentatives sanglantes et ratées des changements de régime par des putschistes.

Entre 1945 et l'an 2000, quatre-vingt-quinze (95) conflits ont eu lieu dans le continent dont quarante-cinq (45) guerres civiles. Au niveau, mondial, malgré la distance territoriale qui sépare la Russie et l'Ukraine de l'Afrique subsaharienne, le conflit entre ces deux puissances étrangères a des répercussions lourdes sur certains pays africains. En effet, 55 % en moyenne des importations de blé des pays membres du CAMES proviennent de ces pays belligérants. Ce conflit, qui demeure un enjeu stratégique pour les pays occidentaux, fragilise leurs coopérations avec l'Afrique. La montée en puissance du terrorisme international en Afrique a des effets socio-économiques lourds sur certains pays, notamment ceux de l'Afrique subsaharienne : insécurité, stagnation économique, chômage massif, recul de la démocratie, migration.

Du point de vue sanitaire la pandémie du Covid-19 a sérieusement ébranlé les activités économiques au niveau mondial. L'Afrique, qui n'avait plus connu de récession économique depuis plus de deux décennies, a enregistré une sévère baisse de son taux de croissance (Avom, 2022). Dans un rapport de la Banque mondiale consacré à la conjoncture économique de la région, il est avancé qu'en raison de la crise sanitaire, les pertes de production des économies de la région risquaient de se chiffrer entre 37 et 79 milliards de dollars en 2020, entraînant ainsi de graves conséquences sur le bien-être des ménages (Zeufack et al., 2020). La crise sanitaire a également mis à rude épreuve les systèmes de santé des pays membres du CAMES, situation amplifiée par des infrastructures sanitaires insuffisantes et inadéquates.

Les impacts sociaux et économiques du Covid-19 sont sans appel. Le continent échangeant majoritairement avec les pays du Nord (entre 70 et 90 %), le commerce et les chaînes d'approvisionnement sont toujours instables. Face à cette situation, les

économies africaines en général et celles de l'espace CAMES en particulier, ont déployé des stratégies et actions visant à contenir la pandémie.

Cependant, les mesures anti-Covid dictées par les Gouvernements n'ont pas toujours contribué à soutenir l'activité économique et la création de richesse. Dans cet ordre d'idées, le Rapport annuel 2020 du Fonds Monétaire International (FMI) sur l'économie africaine souligne la nécessité d'adopter des stratégies et politiques de développement endogènes pouvant contribuer à l'accélération de l'intégration continentale. Plus qu'une menace durable, la Covid-19 se présente comme une réelle opportunité pour les pays africains de développer la médecine traditionnelle et des stratégies soutenables de développement.

Le présent appel à projets s'inscrit dans ce contexte économique mondial où les crises économiques, financières, sanitaires, sécuritaires et politiques dévoilent la faiblesse des économies des pays africains. Cet appel vise l'identification des opportunités et des contraintes relatives à la résilience des économies de l'espace CAMES face aux crises internationales, tout en portant une analyse critique sur les stratégies de développement actuellement adoptées dans cet espace. Ainsi, cet objectif pourrait être atteint en répondant aux questions suivantes :

- Quels sont les facteurs de résilience économique pour les pays de l'espace CAMES? Quel est l'impact réel de la crise sur le niveau de vie des populations de la crise?
- Quelles sont les solutions endogènes que peuvent envisager les gouvernements pour atténuer les effets de la crise sanitaire?
- Comment la recherche et l'innovation peuvent-elles contribuer au renforcement des politiques adoptées par les gouvernements?
- Quelles actions devront être menées pour diversifier nos économies de manière à faire face efficacement aux chocs exogènes?
- Comment soutenir le développement local pour réduire la forte urbanisation de nos villes et donc atténuer les conséquences sociales que créent les troubles civils?
- Comment créer durablement des chaînes de valeur?

La pertinence de cet appel à projets, dans le cadre du « Prix Macky Sall pour la recherche », est fondée sur ces questions qui mobiliseraient les enseignants, les chercheurs, les acteurs de la société civile, les bailleurs de fonds internationaux et nationaux ainsi que les décideurs politiques.

Ce « Prix Macky Sall pour la recherche » est constitué d'un financement exceptionnel de **60 millions de francs CFA (soit 87 760 euros)** destinés à accompagner un **projet fédérateur**, qui aura satisfait à toutes les exigences du présent appel.

## Objectifs

---

- Favoriser les collaborations entre enseignants-chercheurs et chercheurs des PTRC, pour aider les États membres et à renforcer la résilience économique face aux multiples crises internationales et leurs conséquences négatives sur la santé, la société et les économies de l'espace CAMES;
- Soutenir **un projet fédérateur** développé à partir des PTRC, en réponse à la problématique de la résilience économique et la durabilité des politiques de développement;
- Faire acquérir aux pays de l'espace CAMES, à partir des PTRC, des mécanismes synergiques, pour aborder un problème crucial et vital de société, sous plusieurs angles pertinents.

## Cible du financement

---

Ce financement s'adresse aux enseignants-chercheurs(es), aux chercheurs(es) et aux doctorants(es) des Institutions d'Enseignement supérieur et de Recherche (IESR) de l'espace CAMES, affiliés à un des PTRC. Toutefois, une collaboration avec les autres enseignants-chercheurs d'ailleurs et ceux de notre espace est possible via les PTRC.

Les équipes constituées à partir des PTRC qui postulent à cet appel devront comprendre des membres actifs d'au moins trois (3) pays de l'espace CAMES et en apporter la preuve. Ils doivent aussi présenter, preuves à l'appui, un caractère fédérateur élevé en impliquant de façon cohérente d'autres PTRC.

Le montant de la subvention allouée au projet qui sera sélectionné est de **60 millions de francs CFA (soit 87 760 euros)**, avec un mode de versement étalé sur dix-huit (18) mois.

L'essentiel de la subvention apportée ne concerne que le financement des missions, les frais de terrain et le traitement des données importantes et fondatrices, sous réserve de l'accord préalable du CAMES, si aucune solution de mutualisation endogène de moyens n'est envisageable. Aucun équipement informatique autre que du petit matériel, à titre de consommable, ne peut être financé par la subvention.

## Choix des axes de recherche

---

**Le choix des axes de recherche se fait sur la base des thématiques de recherche des 12 PTR du CAMES.**

1. Pharmacopée et Médecine Traditionnelles africaines (PMTA)
2. Santé (S)
3. Sécurité Alimentaire (SA)
4. Changement Climatique (CC)
5. Biodiversité (B)
6. Énergie (E)
7. Socio-Économie et Marché (SEM)- Transformation structurelle de nos modes de production de richesse. Promotion des couches défavorisées.
8. Langues, Société, Culture et Civilisations (LSCC)-
9. Gouvernance et Développement (GD)
10. Technologie de l'Information et de la Communication (TIC)
11. Mines et Pétrole (MP)
12. Innovation Technologique et Transformation (ITT).
13. Politique de jeunesse - Évolution de la démographie

## Constitution du dossier de candidatures

---

Le dossier de candidature doit comporter l'ensemble des pièces suivantes :

1. **Une vidéo de présentation du projet** : La vidéo d'une durée de trois (3) minutes maximum doit résumer le projet en termes de : contexte, objectifs, cibles, méthodologie et résultats attendus. La vidéo doit être de bonne résolution, au format MP4. Le lien wetransfer.com vers la vidéo doit être indiqué dans la lettre de transmission du projet.
2. **Le résumé exécutif du projet** : Sur une seule page, faire figurer l'objet du projet (titre), son résumé (Introduction, Méthodologie, Résultats attendus et Conclusion, mots-clés), son coordonnateur.
3. **La description détaillée du projet** : Sur 7 pages maximum, décrire le projet dans l'ordre suivant :
  - Justification et objectifs ;
  - Questions et hypothèses de recherche, cadre conceptuel ;
  - Aspects méthodologiques : type, population, échantillonnage, collecte des données, instruments de mesure de la recherche (cadre conceptuel, méthodes de collecte des données, mode d'analyse des données, etc.);
  - Résultats attendus (court, moyen et long terme) et impacts;
  - Calendrier d'exécution (chronogramme de la recherche) ;

- Budget prévisionnel détaillé avec un échéancier mettant en évidence la participation financière demandée, avec la précision des différents postes de dépense.
- 4. Une fiche de renseignement** : Elle contient le curriculum vitae du coordonnateur scientifique du projet (3 pages maximum) et la présentation des autres membres de l'équipe du projet.
  - 5. Une lettre d'engagement** signée par le Coordonnateur du PTRC.
  - 6. Les partenariats** :
    - Liste des partenariats existants (joindre les éléments de preuves) ;
    - Liste des partenariats à nouer avec l'appui du CAMES.

### **Calendrier de l'appel à candidatures**

---

- Date de publication de l'appel : 1<sup>er</sup> mai 2022
- Date limite de dépôt des candidatures : 31 juillet 2022
- Date de publication des résultats : septembre 2022
- Cérémonie officielle de remise de prix : décembre 2022
- Durée du projet : 18 mois.

### **Soumission des candidatures**

---

Les dossiers de candidature doivent être adressés au Secrétariat Général du CAMES **au plus tard le 31 juillet 2022** à minuit GMT, en version électronique à l'adresse suivante : **[candidatures-prixmackysall@lecames.org](mailto:candidatures-prixmackysall@lecames.org)**

## Critères d'analyse et d'évaluation des candidatures

L'évaluation des candidatures est fondée sur les catégories de critères suivants :

Critères	Description
<b>1. Le projet est précis, structuré et exhaustif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Qualité du projet et précision de ses objectifs;</li> <li>▪ Qualité de la présentation du projet (objectif, méthodologie, résultats attendus, valeur ajoutée scientifique prouvée à travers la maîtrise de la littérature existante, sur l'objet en question...);</li> <li>▪ Articulation de la méthodologie avec les objectifs.</li> </ul>
<b>2. Le projet est réaliste</b>	Faisabilité (méthodologie, échéancier proposé, réalisme budgétaire).
<b>3. Le projet est structurant et intégrateur</b>	Problématique de recherche envisagée en lien avec les 12 PTRC, mobilisant des IESR d'au moins trois (3) pays de l'espace CAMES.
<b>4. Le projet est innovant</b>	Contribution à l'élaboration de nouvelles connaissances, sur la problématique identifiée. Utilisation de nouvelles approches.
<b>5. Le projet est formateur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Déclinaison de l'appui institutionnel des établissements d'origine engagés dans le projet;</li> <li>▪ Opportunités de formation de futurs étudiants en master ou en thèse.</li> </ul>
<b>6. Le projet est porté par une équipe de recherche, dans un cadre normatif adéquat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Existence de mécanisme interne garantissant la qualité de la recherche;</li> <li>▪ Respect des exigences minimales de garantie de la qualité de la recherche (Référentiel CAMES).</li> </ul>
<b>7. Le projet va-t-il aboutir à des résultats valorisables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Impact des résultats du projet sur le développement socio-économique des pays impliqués dans le projet à court, moyen ou long terme.</li> </ul>
<b>8. Le projet présente un caractère durable</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Déclinaison de mécanismes de pérennisation du projet de recherche : intégration dans les offres de formation et les activités de vulgarisation scientifique, articles attendus, rayonnement international du leader de l'équipe.</li> </ul>

## Poids de l'évaluation

Évaluation	Pondérations (poids)
Présentation du projet et de ses objectifs	15 %
Méthodologie	40 %
Faisabilité	35 %
Pluridisciplinarité	10 %

## Renseignements

---

**Toute demande** de renseignements complémentaires doit être envoyée au CAMES : [communication@lecames.org](mailto:communication@lecames.org)

## Références

Banque Mondiale (2022), «Rapport sur le développement dans le monde 2022».

*Zeufack, A. G. ; Calderon, C. ; Kambou, G. ; Djiofack, C. Z. ; Kubota, M. ; Korman, V.; Cantu C., C. (2020). Africa's Pulse: An Analysis of Issues Shaping Africa's Economic Future. World Bank, Washington, DC. © World Bank.*

*Avom, D. (2022). La Covid-19 : une opportunité pour accélérer le changement en Afrique. Marche et organisations, 43 (1), 85-99.*

*Jaïdi L., (2020). Rapport annuel sur l'économie de l'Afrique. Policy Center for the New South*